

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MAI 2016

Mesdames et Messieurs les membres du conseil municipal,

J'ai écrit dans mon engagement auprès de la population gorbarine, avant les élections de 2014 :

« Je suis profondément attachée à mon village »

et un peu plus loin :

« Soucieuse du bien-être de chacun, je souhaite participer activement à la vie de la commune et être toujours à l'écoute des gens ».

Je n'ai pas failli à cet engagement.

Monsieur le Maire,

Vous m'avez sollicitée, avant les dernières élections municipales, pour mettre en place les changements relatifs à la nouvelle réforme des rythmes scolaires, faisant appel à mes compétences en ce domaine.

Je m'y suis employée de tout cœur :

J'ai rempli ma fonction d'adjointe en charge des affaires scolaires avec la plus grande diligence et mis mes compétences au service des enfants avec toute mon énergie :

- conception et mise en place du projet éducatif territorial (PEDT), après la loi Hamon, dossier conséquent et pointu qu'il a fallu défendre auprès des équipes éducatives, des parents, des inspecteurs et qui fut accepté,
- participation au suivi de ce PEDT en tant que coordonnatrice auprès des services « Jeunesse et sports »,
- planification des interventions durant le temps périscolaire : gestion des différents plannings, relations avec le personnel d'encadrement, contacts avec des associations sportives et élaboration des conventions,
- mise en place du Conseil Municipal des Enfants : actions de solidarité, de protection de l'environnement, apprentissage de la citoyenneté,
- encadrement des enfants depuis le début des activités périscolaires, à la maternelle d'abord, à l'école élémentaire ensuite,
- suivi des affaires scolaires, relations avec les équipes enseignantes,
- diffusion de nombreux articles d'information sur le site communal et sur Nice-matin.

Monsieur le Maire,

Vous avez décidé de me retirer les délégations que vous m'aviez données le 24 avril 2014.

Cette décision n'est pas en rapport avec mes délégations concernant les affaires scolaires et la commission Brun-Doménégó, missions que j'ai assurées entièrement, ni avec celle relative aux affaires culturelles ; cette dernière délégation n'a été que de pure forme à mon égard car, durant ces deux années, vous ne m'avez confié aucun dossier dans ce domaine.

De fait, cette décision vise mes idées concernant des réalisations ou des projets communaux encouragés par la majorité municipale.

Dans votre lettre recommandée du 14 avril 2016, vous écrivez à mon encontre (je vous cite) :

« Je ne m'étendrai pas sur toutes les raisons par lesquelles vous n'êtes plus en phase avec la majorité municipale. »

Or, ce qui est plus important pour moi, c'est d'être en phase avec moi-même !

Vous ajoutez (je vous cite) :

« En prenant fait et cause contre un projet d'intérêt collectif (rénovation du (sic)îlot de ruines du vieux village - permis de construire accordé le 26 novembre 2015) projet porté par la commune et soutenu par la population du centre historique, et en apportant des arguments à l'avocat d'un administré qu'a formulé (sic) le 18 janvier 2016, un recours contre ce projet. (Votre intervention publique au conseil municipal du 7 avril 2016 - l'article de Nice-Matin du 11 avril 2016).

VOUS AVEZ CHOISI DE NUIRE A LA BONNE MARCHE DE LA GESTION COMMUNALE DANS L'ABOUTISSEMENT D'UN PROJET MAJEUR ET D'INTERET PUBLIC.

Pour ces raisons, je vous adresserai sous peu, l'arrêté du maire, qui proposera de vous enlever vos délégations d'adjoint et la date du conseil municipal prévu dans le cadre de la procédure que vous avez préférée à une simple démission. »

Je précise que la veille, le 13 avril, au cours d'un entretien en tête à tête, vous m'avez demandé de démissionner. Pour ma part, je n'avais aucunement l'intention de le faire.

Donc, la justification ultime de votre retrait de délégations et la demande de vote de maintien ou non dans mes fonctions au conseil municipal est, selon vos écrits, que j'ai pris *« fait et cause contre un projet d'intérêt collectif »*.

Or, mon intervention publique au conseil municipal du 7 avril était une invitation à une réflexion essentiellement axée sur la hauteur de l'immeuble que vous projetez de faire, lequel s'aligne sur le plus haut point de la « maison Rosette », c'est à dire la terrasse qui surplombe les toits du vieux village. Je me réfère en cela au projet que vous avez présenté publiquement, accompagné de l'architecte. Je me permets de vous rappeler les termes de mon intervention du 7 avril :

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2016

objet : ILOT DE RUINES

Je souhaiterais que la suspension imposée pour le projet de réhabilitation des ruines, rue Gambetta, suite au recours déposé par Monsieur Albin soit, pour nous, un temps de réflexion supplémentaire à ce sujet pour :

-définir un chiffrage précis du projet

-réfléchir sur le bien-fondé du troisième et dernier étage :

Est-ce qu'il ne va pas obscurcir la partie de la rue Gambetta qui le longe ?

Est-ce qu'il ne va pas réduire le panorama de la Tour Lascaris ?

Et occulter la Tour depuis certains points de vue aux alentours ?

Est-ce qu'il n'accentuera pas le côté imposant de l'immeuble ?

-D'autre part, les risques et les nuisances engendrés par ces ruines persisteront. Or cela revêt un caractère d'urgence...

Quelle prévention peut-on envisager ?

J'ai entendu les arguments financiers défendus par Monsieur le Maire, je souhaite cependant un chiffrage plus précis sur le coût des travaux, sur le prix de vente des appartements, sur l'investissement financier de la commune, et je pose la question :

Est-ce que la qualité de vie du quotidien des riverains, l'approche du projet au plus près de ce qui existait à l'origine, l'authenticité du village ne sont pas aussi des valeurs à prendre en compte ?

Arlette Pastor

Le conseil municipal étant une instance de discussion démocratique, mes propos n'avaient rien de déplacé.

Votre interprétation en a fait un usage que vous utilisez à des fins toutes personnelles.

Contrairement à ce que vous sous-entendez, je ne suis pas contre un projet de rénovation des ruines. Bien au contraire !

Je sais, mieux que quiconque, combien les nuisances qu'elles entraînent sont dures à vivre au quotidien. Je ne m'étendrai pas sur certaines interventions que j'ai répétées, en réunions d'adjoints, pour chercher des solutions à des problèmes concrets de riverains, suite à ces nuisances.

À la suite de la présentation publique du projet, j'ai pris le temps d'écouter les commentaires des personnes présentes, leurs appréciations, leurs réserves, leurs inquiétudes.

N'était-ce pas le but de cette présentation que d'entendre la parole des Gorbarins ?

Et n'est-ce pas le rôle d'un élu que d'en tenir compte pour y réfléchir ?

Fidèle à mon engagement électoral, j'ai pris en considération la parole de mes concitoyens et je n'ai pas fermé la porte à la discussion.

Je me suis forgée une opinion personnelle en me rendant sur place très souvent, en visualisant l'immeuble, en prenant en compte le panorama depuis la Tour Lascaris.

Je vous ai fait part à plusieurs reprises de mes considérations, en vain.

Comme j'estime que les idées évoluent dans l'échange et le partage, il est important pour moi de communiquer les miennes.

Comment osez-vous écrire de bonne foi que je nuis à l'action communale dans l'aboutissement d'un projet majeur alors que j'ai regretté, en conseil municipal, qu'il n'y ait pas d'enveloppe budgétaire prévue en 2016 pour ce dossier !

Je réaffirme mon attachement profond à mon village et je souhaite de tout cœur que cet espace en ruines retrouve un jour sa dignité, et soit un lieu de vie heureux, serein, dans un cadre respectueux et respecté de tous.

Mon respect pour la démocratie m'entraîne à user de tous les droits qui la caractérisent et pour lesquels des personnes ont perdu la vie.

Ainsi, c'est vrai, Monsieur le Maire, que j'use de ma LIBERTE DE PENSER, de ma LIBERTE D'EXPRESSION.

N'est-ce pas là, au fond, ce qui vous dérange vraiment dans ma présence au sein du conseil municipal ?

Je ne rentre pas dans le cadre formaté que vous exigez pour votre équipe et je l'assume.

Pour ma part, la liberté de penser et la liberté d'expression sont fondamentales, indissociables et essentielles.

Je reste fidèle à moi-même en continuant mon rôle qui est de conseiller, d'écouter et de faire entendre toutes les voix citoyennes dans le respect du « Vivre ensemble ».

Je continue à m'intéresser au devenir de mon village qui m'est cher.

Je suis à ma place, à l'écoute de cette population gorbarine que j'aime dans sa diversité et dont je partage les joies, les peines et les doutes.

Je remercie les enseignantes avec lesquelles j'ai toujours travaillé de concert, dans un climat de respect mutuel, détendu, et dans l'intérêt des enfants.

Je remercie les parents d'élèves avec lesquels j'ai toujours entretenu des rapports cordiaux.

Je remercie les personnes bénévoles qui se sont investies sans compter auprès de nos enfants tous les jeudis après-midis. Parmi elles, je tiens à souligner le dévouement sans faille des charmantes dames qui, depuis deux ans, par leur présence joyeuse, rassurante et compétente, assurent l'encadrement des activités périscolaires à la maternelle en toute discrétion. J'ai pour elles beaucoup d'estime, de reconnaissance et de sympathie.

Je remercie les éducateurs sportifs diplômés qui interviennent sur le temps périscolaire et avec lesquels j'ai collaboré cordialement. J'ai apprécié leurs compétences et la qualité de leurs interventions.

Je remercie les agents communaux rattachés aux écoles avec lesquels j'ai eu des échanges empreints de confiance mutuelle. Je salue la force de leur engagement éducatif auprès de nos enfants.

Je remercie les agents communaux en place à la mairie pour leur accueil chaleureux, leur efficacité et leur disponibilité.

Je remercie tous les autres agents communaux qui ont répondu présents pour accompagner les projets des enfants : nichoirs, plantation de l'arbre dans le projet « un arbre pour le climat ».

Je remercie les enfants des écoles de Gorbio pour le plaisir qu'ils me donnent en me saluant gentiment quand je les croise, et pour tous les bons moments que nous avons partagés durant le temps périscolaire.

J'ai une pensée particulière pour les membres du Conseil Municipal des Enfants qui se sont succédé ces deux années scolaires. J'ai encadré ce groupe dans un climat fait d'échanges et d'écoute. Je suis heureuse d'avoir finalisé avec eux des projets de solidarité, de protection de l'environnement, et d'avoir encouragé leur engagement citoyen.

Je souhaite à la jeune génération de continuer à appliquer les règles du « Vivre ensemble » sur lesquelles nous avons travaillé et d'user sans restriction de la LIBERTE D'EXPRESSION.

Arlette Pastor